

2022/046

Envoyé en préfecture le 12/08/2022
Reçu en préfecture le 12/08/2022
Affiché le 12/08/2022
ID : 004-210401782-20220803-2022_046-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues

03 août 2022

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal..... 15 Date de la convocation : 29 juillet 2022
En exercice..... 15 Date d'affichage : 29 juillet 2022
Qui ont pris part à la délibération..... 14

L'an deux mil vingt-deux et le trois août à 18 heures, le conseil municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances conformément à l'article 9 de l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020, sous la présidence de Patricia PAUL, Maire.

Présents : Marc DINI, Emmanuel DJAKOVIC, François BERGNA, Sylvie CAGINICOLAU, Hélène CASTA, Philippe VUILQUE, Sylvie MATHIEU, Anne-Marie MONTANO

Absents :

Absent (s) excusé (s) : Christine SANTUCCI, Emilie VALETTE, Steve PREVOST, Serge MEOLA, Patrick DOULIERY, Khaled BENFERHAT,

Procurations : C.SANTUCCI à F.BERGNA, E.VALETTE à M.DINI, S.MEOLA à S.CAGINICOLAU, P.DOULIERY à E.DJAKOVIC, K.BENFERHAT à S.MATHIEU,

Sylvie CAGINICOLAU a été désignée secrétaire de séance.

Numéro	OBJET
2022/046	Consultation pour la fourniture de carburants à la station-service communale

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le précédent appel d'offre qui avait été lancé en 2018 pour une durée de 4 ans, et qui prendra fin le 20 septembre 2022 : le type de marché était un marché simple à **bons de commande**. La fourniture de carburants pour la station-service communale doit faire l'objet d'un nouvel appel d'offre respectant une procédure formalisée.

Après avoir expérimenté le fonctionnement de la station-service sur plusieurs années et constaté le volumes des ventes traité, la problématique de la mise en concurrence, de la facturation, des délais, de la quantité et des modalités de livraison, Madame le Maire propose une consultation pour un marché de type « accord-cadre » pour un marché à bon de commande : l'accord-cadre permet de présélectionner un ou plusieurs opérateurs économiques qui seront remis en concurrence à chaque commande de carburant en cours d'année (marchés subséquents à bons de commande).

VU la délibération n°2018/064 en date de la 27/08/2018 portant attribution du marché de fourniture de carburant,

VU l'échéance dudit contrat de fourniture de carburant en cours,

CONSIDERANT les avantages d'une procédure « accord-cadre » dans le cadre d'un marché de fourniture de carburant,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal:
à l'unanimité

AUTORISE Madame le Maire à lancer un nouvel appel d'offre pour la fourniture de carburant sous la forme d'un marché formalisé de type « accord cadre » à bons de commande **pour une durée d'un an**, reconductible 3 fois, soit quatre années au d'exécution au total.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et, an que susdits.

Pour copie conforme.

Le Maire Patricia PAUL

